

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 40 (1978)

Heft: 1

Rubrik: Liste des cours de l'hiver 1977/78

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chefs de vente n'ont pu nous donner d'indications précises sur ses possibilités d'écoulement. Les machines de ce genre, qui confectionnent de grandes balles cylindriques, sont de conception relativement simple. Elles posent toutefois des problèmes pour le transport et le stockage de telles balles de fort volume. Leur chargement sur un camion automobile n'a pas non plus donné satisfaction. En pareil cas, les commerçants doivent attendre que le consom-

mateur, autrement dit l'agriculteur, réagisse à cette nouveauté. La nouvelle **remorque autochargeuse polyvalente** Claas offre probablement plus d'intérêt pour les praticiens. Son dispositif de coupe, qu'on a la possibilité de munir de 23 couteaux, sectionne le fourrage en brins très courts. Ce véhicule peut être également utilisé avec les fourrages à ensiler. Il permet en outre un déchargement dosé du produit, aussi bien à l'arrière que sur les côtés. V.M.

Centre de cours de l'ASETA à Grange-Verney, 1510 Moudon, Tél. 021 - 95 15 91

Liste des cours de l'hiver 1977 / 78 (les derniers cours de la saison)

Date:	Genre de cours:	No:	Durée (jours)
1978			
13. 2.	Réparation et connaissance des freins de remorques	M 8	1
14. 2. – 15. 2.	Cours sur la partie électrique des tracteurs et chars automoteurs	E 1	2
14. 2.	Soudure électrique Réparation des pièces d'usure de la charrue (apporter vieux socs, couteaux, rasettes)	M 2 R	1
15. 2.	Cours sur la pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1
16. 2. – 18. 2.	Cours sur les tracteurs (2ème degré) (1er, 2ème et 3ème jours) destiné aux participants ayant suivi une école d'agriculture	AR 3	3
20. 2. – 21. 2.	Cours sur les tracteurs (2ème degré) (4ème et 5ème jours)	AR 3	2
16. 2. – 18. 2.	Cours sur le fonctionnement et l'entretien de moteurs et tracteurs	A 3	3
22. 2. – 24. 2.	Cours de soudure autogène (1er degré)	M 3	3
27. 2. – 28. 2.	Maçonnerie et construction rurale	MES 9	2
1. 3. – 3. 3.	Cours de soudure électrique (1er degré)	M 2	3
6. 3. – 8. 3.	Cours sur les moissonneuses-batteuses	A 5	3
9. 3. – 10. 3.	Cours de soudure électrique complémentaire au cours d'école d'agriculture (soudure montante, au plafond, connaissance des métaux, soudure sur fonte et acier)	M 2 C	2

Pour les programmes détaillés, prière de s'adresser
à l'Administration de l'Ecole cantonale d'Agriculture
de Grange-Verney, 1510 **Moudon VD**

ou à
l'Association suisse pour l'équipement technique de
l'agriculture - ASETA, Case 210, 5200 **Brougg AG**

Ristourne partielle de taxes payées sur les carburants

Les demandes de ristourne pour l'année 1977
seront remises à l'Office communal pour la
culture des champs **avant le 15 février 1978**.
L'office en question doit refuser toute de-
mande tardive.
ASETA